

Henri CARION

LZ'ÉPISTOLES KAIMBERLOTTES par JÉRÔME PLEUMECOQ dit CH'FISSIAU

9^e EPISTOLE.

L' 8 du mos d'Jainvier 1837.

Le 8 du mois de Janvier 1837.

À ch'féseu d'Gazette, rue Saint-Jeain, à Kaimbré.

Au faiseur de Gazette, rue St-Jean, à Cambrai.

Misière et copagnie ! Main cœur il est copé ain quate, no maîte ; v'là chou ki fait que j'nai mi pus les forches d'vos brouser¹ d'z'épistoles. D'maindez-mi ain po, main pove garchon, queuqu'ch'é qu'chés brave'é geains ki-z-ont fait à ch'bon Diu, pou leu-z-ainveïer ainsain s'malédiction !

V'là ch'pove ro Charles X kil est défuncté², qu'no curé kil li a fallu s'mucher³ pou li dire ain requiem ! J'l'avos si quierre⁴ qu'main père, ch'pove ro, et je m'ramenteuvrai⁵ toudi, quaind kil a v'nu à Kaimbré, d'li avoir assaqué⁶ l'bout de s'baiète⁷, ain houpaint⁸ : vive l'ro et sain fieu ! et ki m'a répondu ain m'erluquaint⁹ : merchi min brave homme !

D'puis kil a trépassé, chés malheurs i pleuvent à daques¹⁰ d'zu no tiète, qu'ch'é ain sort : tertous chés rios¹¹ i s'sont dévalés arrière d'leus rives ; et no villache ain aro dit tourade¹² l'arche eud'Noé au mitain de ch'déluche (1). Paindinsse qu'nos étotes niés¹³ dains no païs, nos soudars i-z-étotent aingelés ain Afrique (2) ; et j'viens d'vétier d'zu vos feuille kain avo assaïé aincore ain co à assaziner Louis-Flippe (3). Ch'é-t-i point aine désolation ! no païs i resane¹⁴ à chel forêt d'Bondi, d'puis chel possédée d'révolution d'Julète.

Malhureusemaint, ignia des geains qu'cha n'acoute mi jamais ni à hu ni à dia ; cha vos épourre¹⁵ si qu'vos volez leu faire ain prêchemain pou leu bien, et quain après que ch'ma ki réket¹⁶, i vêtent¹⁷ leu bouque ouverte. V'là ch'cousin Flippe, si vos vos ramainteuvez, quaind qu'jai voulu le r'bouter d'zu l'dro quemain, n'ma-ti-point escou¹⁸ comme ain kien dain ain giu d'quilles ? – Cha n'aimpêche point : l'jour del nouvelle année, no faimme alle a dit : ch'Fissiau, i vo foro aller défuler vo coplimaint¹⁹ à ch'cousin Flippe. – J'y vas ! que j'dis à chel Grainde Paque : ch'é bon ! ain débuquaint²⁰ v'là que j'rainconte ch'cousin kil avo l'air fameusemaint ainforché²¹.

Misère et compagnie ! Mon cœur il est coupé en quatre, notre maîte ; voilà ce qui fait que je n'ai plus les forces de vous écrire des épistoles. Demandez-moi un peu, mon pauvre garçon, ce que les braves gens ont fait au bon Dieu, pour leur envoyer ainsi sa malédiction !

Voilà le pauvre roi Charles X qui est décédé, que notre curé qu'il lui a fallu se cacher pour lui dire un réquiem ! Je l'aimais autant que mon père, le pauvre roi, et je me souviendrai toujours, quand il est venu à Cambrai, de lui avoir tiré le bout de sa veste, en criant : vive le roi et son fils ! et il m'a répondu en me regardant : merci mon brave homme !

Depuis qu'il est mort, les malheurs pleuvent à flaques sur notre tête, que c'est un sort : tous les ruisseaux ont débordé de leurs rives ; et notre village on aurait bientôt dit l'arche de Noe au mitan du déluge. Pendant que nous étions noyés dans notre pays, nos soldats étaient congelés en Afrique ; et je viens de voir sur votre feuille qu'on avait essayé encore un coup à assassiner Louis-Philippe. C'est-i point une désolation ! notre pays ressemble à la forêt de Bondi, depuis la possédée de révolution de Juillet.

Malheureusement, il y a des gens qui n'écoutent jamais ni à hu ni à dia ; ça vous insulte si vous voulez leur faire un prêchement pour leur bien, et quand après le mal retombe, ils gardent leur bouche ouverte. Voilà le cousin Flippe, si vous vous rappelez, quand j'ai voulu le remettre sur le droit chemin, ne m'a-t-il pas secoué comme un chien dans un jeu de quilles ? – Ça n'empêche point : le jour de la nouvelle année, notre femme elle a dit : le Putois, il vous faudrait troussez votre compliment au cousin Flippe. – J'y vais ! que je dis à la Grande-Paque : c'est bon ! en sortant voilà que je rencontre le cousin qui avait l'air fameusement enfourché.

(1) Liouragan du 29 décembre 1836.

(2) Déroute de Constantine.

(3) Attentat Meunier.

01. Brouser : noirci. Ici : écrire. 02. Défuncter : mourir, décéder. 03. Mucher : cacher. 04. Avoir quierre : aimer.
05. Ramainteuver (s') : se rappeler. 06. Assaquer : Même définition que saquer, c'est-à-dire tirer. (Vermesse).
07. Baiète : veste. 08. Houpper : crier. 09. Erluquer : regarder. 10. Daques (à) : flaques. 11. Rio : ruisseau.
12. Tourade : bientôt. 13. Niés : noyés (A. Dawson) 14. Resaner : ressembler.
15. Epourrer : 1- épousseter. 2-Insulter, effrayer. (Corblet). 16. Rékéir : retomber. 17. Vêtent : gardent.
18. Escouer : secouer. (Hécart) 19. Défuler sin coplimaint : prononcer des paroles de civilité. (Carion)
20. Débuquer : s'enfuir, aller vite. (Hécart) Ici : sortir. 21. Ainforché : enfourché.

– Dou qu'ch'é qu'vos queurez ainsain, ch'cousin, que j'li houpe. – Ah ! ch'cousin, ki m'dit, ain braiant des larmes comme des pos, et ain tranaint les fieffes ; « j'sus réu²² : mes varlets²³ i cachent²⁴ par nuit à m'étranger²⁵ pou m'esbiner m'burse ; et j'queurre alleumer aine kaindelle à Saint-Agrappart (4) pou ki m'rassaquer²⁶ d'leus griffes. – Ch'é point cha, ch'cousin que j'li r'moute : Saint-Agrappart i n'a mi cure d'vo kaindelle ; ch'é chou qu'vos avez agrippé à vo prouchain ki vo qu'mainde d'li rainde comme ain brave. Pou lors, vos varlets i vos lairont²⁷ tranquille, Saint-Agrappart i vos baillera²⁸ s'bénédition, et chés brave'gé geains i diront d'vos comme l'bon Diu : à tout péchié miséricorde. Ch'é l'bon ain que j'vos souhaite ! – Ch'cousin Flippe i n'a mi répondu graind kose : mais à chou qu'j'ai vétié²⁹, i a aine puche kalle li dégratte³⁰ fameusemaint³¹ s'n'oreille. Chou kalle li fra faire, j'vos l'écrirai, no maîte. Ain attaindaint, j'vos souhaite à vous, à mi et à tertous, pou l'ain mil huit chaint trainte siette, chou que j'posule à vo patron ain drière d'chés racusettes³².

- D'où que c'est que vous courez ainsi, le cousin, que je lui crie. - Ah ! le cousin, qu'il me dit, en pleurant des larmes comme des pois, et en tremblant les fièvres ; « je ne sais plus quoi faire : mes valets de ferme cherchent par nuit à m'étrangler pour me voler ma bourse ; et je cours allumer une chandelle à Saint-Agrappart pour qu'il me retire de leurs griffes. - C'est point ça, le cousin que je lui remontre : Saint-Agrappart il n'a pas cure de votre chandelle ; c'est ce que vous avez agrippé à votre prochain qu'il vous demande de lui rendre comme un brave. Pour lors, vos valets ils vous laisseront tranquille, Saint-Agrappart vous donnera sa bénédiction, et les braves gens diront de vous comme le bon Dieu : à tout péché miséricorde. C'est le bon an que je vous souhaite ! - Le cousin Flippe il n'a pas répondu grand chose : mais à ce que j'ai vu, il a une puce qui lui démange énormément l'oreille. Ce qu'elle lui fera faire, je vous l'écrirai, notre maître. En attendant, je vous souhaite à vous, à moi et à tous, pour l'an mil huit cent trente-sept, ce que je poste à votre patron en dehors des dénonciateurs.

(4) Saint-Agrappart est un saint du Cambrésis, honoré jadis près de l'abbaye de Vaucelles et à qui on attribuait le pouvoir de délivrer les enfants de la coqueluche, et de préserver les pèlerins des voleurs.

22. Réu : (être) : ne savoir que faire, être dans l'embaras. (Hécart). 23. Varlet : valet de ferme. 24. Cacher : chercher.
25. Etranger : étrangler. 26. Rassaquer : retirer. 27. Lairont : laisseront. 28. Bailler : donner. 29. Vétier : voir.
30. Dégratter : démanger. 31. Fameus'maint : beaucoup, énormément. 32. Racusette : dénonciateur.

Notes contextuelles

1. Mort de Charles X (6 novembre 1836). Il meurt du choléra. Sa mort pose le problème de la notification du décès, qui ne se fait qu'aux seuls souverains. Comme Charles X a abdiqué pour son petit-fils le duc de Bordeaux (Henri V), également en exil, Louis-Philippe ne peut être reconnu comme souverain. Charles X ayant été exilé par Louis-Philippe, impossible de porter un deuil officiel. On opte donc pour un deuil privé. Ni le roi ni sa famille ne portent le deuil. Il est même interdit aux ambassadeurs étrangers de porter le deuil aux Tuileries.

Source : Guy Antonetti, *Louis-Philippe*, Fayard 2002.

Voilà la raison pour laquelle le curé du village a dû se cacher pour dire un requiem.

2. Venue de Charles X à Cambrai le 4 septembre 1827. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une tournée dans la région du Nord. Une médaille commémorative sera gravée à cette occasion.

3. Déroute de Constantine (Algérie). Le 18 Novembre 1836, au col de Râs-el-Akba, l'armée française subit des conditions climatiques difficiles (pluie, neige et grêle en abondance). Le siège, mené du 21 au 24 novembre, aboutit à la retraite de l'armée française. La seconde expédition, le 1^{er} octobre 1837, verra la prise de Constantine en 7 jours.

4. Attentat Meunier. Le 27 décembre 1836, alors que Louis-Philippe, accompagné du duc d'Orléans, du duc de Nemours et du prince de Joinville, se rend au Palais-Bourbon pour l'ouverture de la session parlementaire, une balle effleure sa poitrine et brise une glace de la voiture dont les éclats entaillent légèrement les visages des princes. L'auteur de l'attentat est un jeune exalté de 22 ans, Meunier. Condamné à mort, il se repent. Louis-Philippe accorde sa grâce et commue la peine capitale en exil aux États-Unis. Il va jusqu'à faire remettre un petit pécule à Meunier. La magnanimité du roi est naturellement largement mise en scène par la propagande officielle.

5. La forêt de Bondi. La forêt de Bondy avait une très mauvaise réputation, liée notamment à la présence légendaire de nombreux brigands. Childéric II (petit-fils de Dagobert), roi d'Austrasie, y aurait été assassiné en 675. Les légendes qui l'entouraient ont inspiré Victor Hugo qui y situe la ferme des Thénardier à Montfermeil dans *Les Misérables*. Sources notes 3, 4, 5 : *Wikipédia*.

Cette forêt de Bondy appartenait à Louis-Philippe. Raymond Cazelles, *Le duc d'Aumale, Biographies / Tallandier*, 1993.